Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 11 septembre 2026

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent.

Conseiller(e)s : Mmes Scala-Danjean Marie, Chevassus Michelle, Grillot Angèle, Marguet Sandrine. Mrs Chambard Hervé, Chambard Denis, Mourez Jean-Christophe.

Conseiller(e) excusé(e)s : Mme Mulhegg Annick. Mrs Chevassus Patrice, Besançon Sylvain.

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire : Mme MARGUET Sandrine.

Début de la séance : 18h40

Le procès-verbal du 10 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité des élus. Mr le Maire et Mme la secrétaire de séance signent le registre, archivent et affichent le procès-verbal.

1. **Délégations du Conseil au Maire : compléments :**

1.1 Conformément au CGCT *(code général des collectivités territoriales)* le montant autorisé pour la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux est fixé à 90 000 €, concernant les bâtiments et la sécurité.

1.2 Concernant la vente d'un bien communal, le montant autorisé est fixé à 4 600 €.

1.3 Mr le Maire a l'autorisation d'entreprendre les démarches auprès des avocats et huissiers pour la défense en justice des intérêts de la Commune et la protection des élus.

2. **Affouage hiver 2026-2027 :**

Les parcelles 18 et 19 sont concernées cette année pour les besoins de chauffage des habitants. Le prix reste fixé à 5 € le stère (terrain plat et accessible).

La date limite d'inscription est **fixée au lundi 28 septembre 2026, 18h00 à la mairie.**

3. **Questions diverses :**

3.1 Sécurité Mont des Chaumois : Mr le Maire a pris un arrêté pour l'interdiction d'emprunter cette voie communale par les camping-cars.

3.2 Journée européenne du Patrimoine : un arrêté a été établi pour une interdiction de circulation et de stationnement au niveau de la place du village entre le Monument-aux-Morts et la rue Montée du Village le dimanche 20 septembre 2026 entre 12 h00 et 19h00.

4. **Commissions CCBHS :**

Fiscalité : au niveau national : suppression de la récupération de la TVA pour les EPCI en 2026. Reversement par l'Etat du FPIC *(Fonds national de péréquation)* aux collectivités les moins fortunées (dont Com-Com de Bresse-Haute-Seille).

Voiries : le Mont du Chaumois doit être consolidé (nombreuses fissures liées aux canicules).

Grand site : Mr Jean-Christophe Mourez nous explique les projets de faire des sentiers aménagés accessible PMR *(personne à mobilité réduite).*

De plus 2 circuits sont en projet : un cyclable (boucles vertigineuses) et un pédestre (bords de Seille).

Enfance et service éducatif : Mme Angèle Grillot évoque le problème que rencontre certains élèves qui sont scolarisés dans le privé à Voiteur (collège) qui est maintenant hors carte scolaire.

Plante exotique envahissante : Mme Michelle Chevassus évoque le problème de l'ambroisie (plante invasive) qui est très allergisante (pollen). Peu présente sur le secteur, il convient cependant d'être tous vigilant : il faut l'arracher tout en prenant les précautions nécessaires.

Fin de la séance : 19h45.

La Secrétaire ; **Le Maire :**

Sandrine MARGUET **Laurent BESANÇON.**